

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **15 (1927)**

Heft 269

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dame Edith Littleton, très spécialement vibrante sur cette question, — nous l'avons entendue en parler dans des cercles féminins, — ajouta à ce rapport, présenté en séance plénière, un appel énergique et courageux, si bien que la résolution fut adoptée par l'Assemblée sans la moindre opposition. Or, nos lecteurs se rendent-ils compte de la victoire que cela représente du point de vue abolitionniste, qui est aussi le point de vue féministe? Se souviennent-ils qu'il y a six ans seulement, certains délégués à une Conférence internationale contre la traite, convoquée par la S. d. N., déclaraient péremptoirement qu'ils repartaient par le premier train si la question de la réglementation était seulement soulevée? Et maintenant, l'Assemblée plénière de la S. d. N., donc la plus importante instance internationale officielle qui puisse se concevoir, vote sans hésiter une résolution proposant de recommander à tous les gouvernements l'abolition des maisons de tolérance!... « L'Idée a marché! », pourrait aussi dire avec une juste fierté Joséphine Butler, si elle revenait parmi nous; et certainement le concours des femmes à l'œuvre de la S. d. N. a contribué à cette marche triomphante.

(A suivre.)

J. GUEYBAUD.

De-ci, De-là...

Le Congrès des femmes socialistes.

Une intéressante réunion des femmes socialistes suisses aura lieu à Olten, dimanche prochain 6 novembre. A l'ordre du jour, nous notons des conférences sur *La situation et la tâche des femmes dans le parti socialiste suisse*, sur *La lutte pour l'égalité des droits entre hommes et femmes*, par M^{me} Gertrud DUBY, de Berne; une conférence encore sur la question si discutée de *l'avortement*, par Dr Elsa Tobler (Zurich), et une autre sur *L'assurance-maternité* et les *bureaux de conseils matrimoniaux*, par Dr Emmi Steiger, de Zurich également.

A propos de la double profession de la femme.

Une de nos collaboratrices nous adresse le résumé suivant d'un article sur ce sujet récemment publié par notre confrère, le *Schweiz. Frauenblatt*, et dû à la plume d'une jeune étudiante en économie politique de Zurich, M^{lle} Sterck, qui participa au dernier Cours de vacances suffragiste:

Les femmes étant attirées par des professions qui jusqu'ici étaient du domaine exclusif des hommes, il s'en suit, selon l'auteur du dit article, que le travail ménager doit être partagé entre l'homme et la femme. Il faut que quelqu'un s'occupe du ménage, et il semble injuste de continuer à en charger uniquement les femmes. Le préjugé courant que le travail du ménage demande moins d'intelligence et de capacités que toute autre besogne, ne sera pas déraciné aussi longtemps que le ménage est l'affaire des femmes seules. Les hommes se défendent en général de déprécier la besogne de leurs femmes, mais qu'on les prie de s'en charger, et on sait d'avance la réponse qu'ils donneront!

La femme émancipée veut que tout travail et toute peine soient également répartis entre les deux sexes, et cette prétention, si l'on y fait droit, sous-entend aussi le partage des corvées du ménage. Ces corvées, qui répondent aux besoins primitifs et aux préoccupations élémentaires de l'humanité, opèrent par leur primitivité même une détente de l'esprit, dont hommes et femmes ont également besoin. Il n'existe vraiment aucune bonne raison de penser que ce travail est indigne de l'homme, ou qu'il doit être réservé spécialement à la femme. Du reste, tous les arguments philosophiques, psychologiques, ou historiques des conservateurs de l'ordre établi céderont à la pression de la pure nécessité, car le ménage moderne, celui où l'homme et la femme exercent tous deux une profession à l'extérieur, exige que l'homme collabore aux besognes de l'intérieur.

Par conséquent, il est nécessaire que l'homme reçoive aussi une préparation ménagère, et apprenne à faire la cuisine, à coudre, à nettoyer, etc. Il est hors de doute que le jeune garçon, une fois bien persuadé de la non-infériorité des occupations du ménage, — cette persuasion lui étant inculquée par l'éducation, — aura tout autant ou tout aussi peu de plaisir à s'en acquitter que la jeune fille; cela dépendra de ses penchants individuels.

Dans le ménage de l'avenir, la besogne ménagère passera tout

naturellement au second plan, et elle perdra son caractère actuel de travail bon pour les subalternes, — ce que M^{lle} Sterck appelle si bien *sein Beigeschmack der Putzfrauenarbeit*. Le problème de la femme ayant double profession ne paraît plus aussi difficile à résoudre dès qu'on envisage deux façons de faire: 1^o Préparation ménagère pour les deux sexes et leur coopération aux travaux du ménage; 2^o Méthodes et organisation de la tenue du ménage plus nouvelles et plus simples; c'est du reste déjà la tendance actuelle. Avec le temps, on verra bien qu'il faudra en venir là pour conserver la famille. En Amérique, où l'on trouve le plus grand nombre de femmes travaillant professionnellement hors de chez elles, l'homme a bien dû en venir à l'accomplissement de plus d'une besogne domestique, et les écoles d'enseignement ménager comptent parmi leurs élèves un nombre égal de jeunes gens et de jeunes filles.

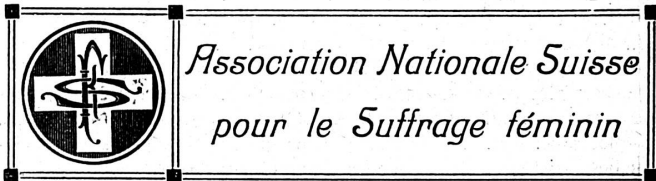
V. D.

La femme dans l'économie publique en Suède.

Depuis longtemps les femmes en Suède sont placées sur le même pied que les hommes, et par la législation moderne, elles ont aussi été placées au même niveau politique, d'autant plus que le droit électoral leur a été accordé, ainsi que le droit de devenir membre du Parlement. Elles peuvent, en outre, remplir n'importe quelles fonctions civiles, à l'exception des fonctions diplomatiques, religieuses et judiciaires.

Une statistique démontre l'étendue considérable du mouvement féministe suédois; elle établit que sur un total de 400.000 personnes employées dans l'industrie suédoise, l'élément féminin en compte 61.000, soit plus de la septième partie. Si l'on y ajoute encore 38.000 jeunes gens, dont 28.000 du sexe masculin et 10.000 du sexe féminin, on arrive à une proportion d'environ 25 %.

Cette statistique démontre en outre que les ouvrières travaillant dans l'industrie du bois, de la pierre et dans l'industrie métallique sont peu nombreuses, cependant que dans l'industrie du chocolat, elles représentent le 83,1 %, dans celle du tabac le 81,6 %, dans celle du papier et cartonnage le 72,4 %, et dans les différentes branches de l'industrie textile le 72,2 %. D'autres branches dans lesquelles l'élément féminin domine sont l'industrie de la gomme, des fourrures, le commerce des liqueurs, l'industrie laitière et l'orfèvrerie. Le pourcentage des ouvriers mineurs occupés dans l'industrie a fortement diminué au cours des trente dernières années.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE. — La 9^{me} Assemblée annuelle de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin a eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le samedi 29 courant, à Beau-Site, et a réuni les déléguées de nos principales sections. La Section de la Chaux-de-Fonds, qui sortait de charge, remettait à cette occasion les pouvoirs à celle de Neuchâtel, le choix de la nouvelle présidente cantonale s'étant porté à l'unanimité sur M^{lle} F. Thiébaud, dont nous avons pu déjà apprécier les excellentes qualités requises pour une présidente. — Le rapport présidentiel de M^{me} H. Monnier rappelle l'activité du Comité: envoi à tous les députés au Grand Conseil, de la brochure *Le suffrage des femmes en pratique*, et de la carte suffragiste éditée pour le bloc-note; lettre au Grand Conseil, signée par les Sociétés féminines: Suffrage féminin, Amies de la Jeune Fille, Société d'Utilité publique des femmes, Relevement moral, pour appuyer la motion Graber demandant l'accès des femmes aux Autorités tutélaires, demande qui, on le sait, fut votée par la majorité du Grand Conseil neuchâtelois. La présidente note le fait réjouissant de la collaboration de Sociétés préoccupées autrefois surtout d'un but religieux ou moral. — La principale activité de l'année fut celle du Comité de propagande, qui a labouré et semé au Val-de-Ruz, où il rencontra bien des bonnes volontés, mais où l'on cherche encore une présidente pour grouper les efforts, et à la Béroche, où prit naissance le groupe de Saint-Aubin, qui demande en ce jour son adhésion à l'Association cantonale. — La propagande se fait aussi toujours au moyen des abonnements au *Mouvement Féministe*, que le Comité Cantonal sert gratuitement à des personnes susceptibles de l'intéresser au suffrage, dans les villages surtout. Cette propagande se révèle souvent épineuse; on nous